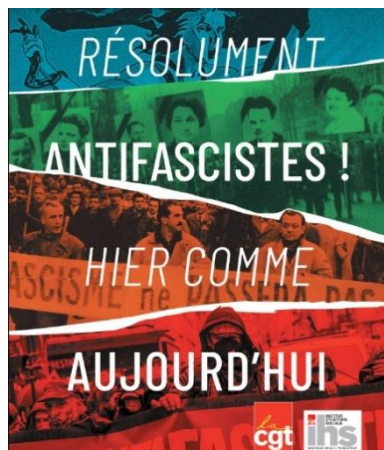




Pourquoi et comment la CGT lutte contre les idées d'extrême-droite ?

Sommaire

Comment reconnaître les idées d'extrême-droite ?.....	2
Quel syndicalisme voudrait l'extrême-droite ?.....	2
Pourquoi les idées d'extrême-droite ne sont pas compatibles avec les valeurs de la CGT ?.....	2
Comment réagir contre l'extrême-droite ?.....	4



Comment reconnaître les idées d'extrême-droite ?

De nombreux courants existent (électoralistes, intégristes religieux, activistes, groupes violents, royalistes, ...)

Leurs points communs sont :

- Le nationalisme
- La xénophobie
- Le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie
- Le sexisme, l'homophobie et la LGBTphobie
- La haine du progrès social, de l'égalité, des valeurs des Lumières
- L'antisyndicalisme
- Une culture de l'autoritarisme et anti-démocratique

Leurs divergences sont :

- Le rapport aux religions
- Les positions sur l'économie et le social
- Les stratégies politiques (électoralistes, d'influence, activisme, violence)

Les partis d'extrême-droite vont à l'encontre des intérêts du monde du travail. Au cours de l'Histoire comme aujourd'hui dans de nombreux pays, les dirigeant·e·s se réclamant de cette idéologie suppriment les libertés syndicales et démocratiques, cassent les garanties sociales, divisent les travailleur·euse·s et brisent les solidarités. Partout dans le monde, l'extrême-droite, en focalisant son programme sur de fausses explications de la crise, exonère le patronat et les vrais responsables, tout en trompant la légitime colère sociale de la population !

En divisant les travailleur·euse·s entre elles et eux, l'extrême-droite sert directement les intérêts du patronat, car en divisant selon l'origine, la religion, le genre etc.... l'extrême-droite joue le jeu des directions d'entreprise qui cassent le collectif de travail et opposent entre elles et eux les salarié·es.

Dans les dernières années, **de nombreux partis et groupuscules d'extrême-droite ont tenté d'infiltrer des militant·e·s au sein des organisations syndicales.** Les objectifs sont simples :

- 1) laisser penser que ces organisations et leurs idées défendent les travailleur·euse·s
- 2) propager ces idées nauséabondes au sein d'organisations progressistes, par exemple en faisant la promotion d'idées complotistes qui cherchent un coupable imaginaire plutôt que les seuls responsables des politiques de casse sociale : les patrons, les actionnaires et les gouvernements qui les servent.

La formation syndicale CGT « Combattre les idées d'extrême-droite » répond à ces enjeux et arme contre ces discours, que ce soit en 2 jours pour la session d'initiation, et en quatre jours pour la session de perfectionnement.

Quel syndicalisme voudrait l'extrême-droite ?

L'instauration d'un système corporatiste a été un des éléments communs aux dictatures fascistes en Europe, dans les années 1920-1940, notamment en Italie, en Allemagne, en France, en Espagne ou au Portugal. Il peut y avoir des différences organisationnelles selon les pays (notamment en Allemagne) et les époques, mais il y a des constantes majeures :

- Anéantissement pur et simple du mouvement ouvrier organisé
- Interdiction de la grève
- Négation de la lutte des classes et réconciliation entre capital et travail

- Soumission de fait des travailleur·euse·s au patronat
- Organisation économique, de la base au sommet, soumise à l'intérêt supérieur de la production et de la nation
- Toute entrave est réprimée
- Contrôle absolu de l'État
- Intégration des organisations corporatistes ou des « *syndicats nationaux* » à l'État

Le corporatisme se présente alors comme une soi-disant alternative au capitalisme. Dans les faits, les systèmes corporatistes mis en place par ces régimes dans les années 1920-1940 étaient entièrement tournés vers la défense des intérêts du Capital et donc contre les ouvrier·ère·s et les syndicats.

L'extrême-droite a toujours pour ambition d'instaurer un système corporatiste : Il s'agit de l'organisation d'institutions rassemblant les ouvrier·ère·s et les patron·ne·s dans le but de subordonner leurs intérêts à ceux de l'entreprise dans laquelle ils travaillent, et au service de la nation suprême. C'est le projet porté par Milei en Argentine ou Meloni en Italie en ce moment-même.

Pourquoi les idées d'extrême-droite ne sont pas compatibles avec les valeurs de la CGT ?

La CGT s'est construite au travers de plus de 130 ans d'histoire du mouvement ouvrier. Les syndiqué·e·s et militant·e·s de la CGT qui l'ont forgée au fil des décennies l'ont fait au regard des valeurs portées par le mouvement d'émancipation des travailleur·euse·s, quelle que soit leur origine ou leur confession supposées.

Ces valeurs sont rappelées dans le préambule des statuts confédéraux adoptés au 51ème congrès :

*« La Confédération Générale du Travail défend les intérêts de tous les salariés sans exclusive, en tout temps et en tous lieux. Elle intervient en conséquence librement sur tous les champs de la vie sociale, elle participe au mouvement de transformation sociale. Par son analyse, ses propositions et son action, elle agit pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité. Elle se bat pour que ces idéaux se traduisent dans des garanties individuelles et collectives : le droit à la formation, à l'emploi, à la protection sociale, les moyens de vivre dignement au travail, dans la famille et dans la collectivité, la liberté d'opinion et d'expression, d'action syndicale, de grève et d'intervention dans la vie sociale et économique, à l'entreprise comme dans la société. **Elle agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.** Elle agit pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, les libertés et les droits syndicaux, le plein exercice de la citoyenneté, la défense de l'environnement, pour la paix et le désarmement, pour les droits de l'homme et le rapprochement des peuples. Les mutations du monde et des sociétés appellent de nouvelles conquêtes sociales garantissant les droits fondamentaux des personnes et le respect des peuples, assurant que les richesses, fruit du travail des hommes, financent le progrès social, le bien-être et qu'elles concourent, au travers d'un nouveau type de développement, à la sauvegarde de la planète. »*

Les valeurs sur lesquelles repose l'ensemble de notre organisation collective ne sont pas compatibles avec les idées d'extrêmes-droite.

Comment réagir contre l'extrême-droite ?

Notre démarche : convaincre mais aussi exclure

A l'instar de ce que nous avons déjà connu, plusieurs de nos organisations peuvent être confrontées à la présence de syndiqués CGT sur des listes d'extrême-droite. Nous attirons l'attention des organisations sur la nature de la démarche à mettre en œuvre dans une telle situation, particulièrement lorsqu'une procédure de nature disciplinaire est engagée à l'encontre d'un adhérent.

Sur les principes motivant la procédure, la CGT est ouverte à tous les salariés quelles que soient leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses.

La liberté de candidature aux élections politiques est elle aussi reconnue dès lors qu'elle s'exerce en respectant l'indépendance de l'organisation et que nul ne se réclame de son appartenance à la CGT pour des fins autres que l'action du syndicat (article 6 des statuts confédéraux).

Mais **il est inconcevable qu'au nom de la liberté d'opinion dans la CGT, celle-ci puisse être représentée, à quelque niveau que ce soit, par des militants ou adhérents revendiquant par ailleurs publiquement leur adhésion au concept de « priorité ou préférence nationale » propre aux thèses de l'extrême droite.**

Accepter les thèses de l'extrême droite sur la « priorité ou préférence nationale », l'immigration comme cause du chômage ou le refus de la régularisation des sans-papiers est totalement incompatible avec les valeurs de la CGT.

Dans une telle situation, et en l'absence de prise en compte de ces enjeux par le ou la syndiqué-e l'organisation concernée peut et doit entamer une procédure d'exclusion conformément à ses statuts¹.



Pour toutes ces raisons la CGT luttait, lutte et luttera toujours contre les idées d'extrême-droite et ceux qui la représentent !

Sur notre département, l'Union Départementale CGT du Rhône est partie prenante du collectif Fermons les Locaux Fascistes, qui a œuvré dans les dernières années pour la fermeture de nombre de locaux d'organisations d'extrême-droite desquels agressions et bastonnades pouvaient partir.

L'UD est aussi membre intégrante de VISA 69, Vigilances et Initiatives Syndicales Antifascistes, association intersyndicale à l'origine de formations et initiatives communes visant à épauler nos camarades.

Enfin, l'essentiel de notre activité est mené dans les entreprises, en luttant au quotidien contre les propos et discriminations inacceptables, et en défendant coûte-que-coûté l'idée du progrès social et de l'unité des travailleuses et travailleurs !

¹ Largement inspiré d'une note confédérale du collectif confédérale de lutte contre les idées d'extrême-droite (2014)